



Communiqué de presse

Saint-Brieuc, le 4 octobre 2016,

Inventaire des vasières en Côtes d'Armor

A la suite d'articles parus sur les algues vertes et les vasières, le préfet des Côtes d'Armor tient à apporter les précisions suivantes :

- L'inventaire sur les vasières réalisé en mars 2012, par la préfecture sera rendu public, comme c'est de droit en matière d'informations relatives à l'environnement ;
- Ce document fait actuellement l'objet d'une analyse complémentaire de la part des services de l'Etat en raison de son caractère ancien et incomplet. Il sera également communiqué, en priorité, aux maires des communes littorales pour permettre son actualisation et la vérification des données qu'il contient ;
- En raison du caractère incomplet de cet inventaire, il n'a pas été, à ce jour, publié, la préfecture n'ayant pas souhaité diffuser un document de travail ;
- La transmission aux maires de ce rapport est prévu dans les prochains jours. Il sera ensuite publié sur le site internet de la préfecture pour consultation du public.